



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

INNATE PHARMA REÇOIT L'AUTORISATION DE L'AGENCE AMERICAINE DU MEDICAMENT D'INITIER LE DEVELOPPEMENT CLINIQUE D'IPH4502, SON ADC CIBLANT NECTINE-4, DANS LES TUMEURS SOLIDES

- **IPH4502 est un nouveau conjugué anticorps-médicament (ADC) ciblant Nectine-4 et différencié grâce à un inhibiteur de topoisomérase I comme agent cytotoxique**

Marseille, le 23 septembre 2024, 7h00 CEST

Innate Pharma SA (Euronext Paris : IPH ; Nasdaq : IPHA) (« **Innate** » ou la « **Société** ») annonce aujourd'hui que la *Food and Drug Administration* (l'agence américaine du médicament) a autorisé l'initiation du développement clinique et d'un essai clinique de Phase 1 avec IPH4502, son conjugué anticorps-médicament (ADC) ciblant Nectine-4 et différencié grâce à un inhibiteur de topoisomérase I comme agent cytotoxique. Innate prévoit de débiter l'essai de Phase 1 dans les prochains mois.

L'étude de Phase 1, ouverte et multicentrique, comprendra une partie 1 d'escalade de la dose et une partie 2 d'optimisation de la dose et évaluera la sécurité, la tolérance et l'efficacité préliminaire d'IPH4502 en monothérapie dans les tumeurs solides avancées connues pour exprimer Nectine-4, comme le carcinome urothélial, les cancers du poumon non à petites cellules, du sein, de l'ovaire, gastrique ou colorectal.

« *Nous sommes ravis de faire progresser IPH4502 et l'acceptation de la demande d'initiation de développement clinique est une étape importante pour Innate dans la mesure où IPH4502 est notre premier programme ADC à entrer dans cette phase,* » commente le **Dr Sonia Quaratino, Directrice Médicale d'Innate Pharma**. « *IPH4502 est un ADC innovant et différencié ciblant la Nectine-4 qui a le potentiel d'apporter une nouvelle option thérapeutique pour les patients atteints de cancer avec différents niveaux d'expression de Nectine-4. Grâce à cette étude de Phase 1, nous souhaitons faire avancer la recherche sur notre technologie ADC au bénéfice des patients.* »

À propos d'IPH4502 :

IPH4502 est un nouveau conjugué anticorps-médicament (ADC) ciblant Nectine-4 et différencié à base d'exatecan, un inhibiteur de topoisomérase I, comme agent cytotoxique.

La Nectine-4 est une protéine d'adhésion de la membrane cellulaire surexprimée dans plusieurs tumeurs solides, notamment les cancers urothéliaux, du sein, de l'œsophage, du poumon, de l'ovaire et du pancréas, et dont l'expression est limitée dans les tissus normaux.

Dans des modèles non cliniques, IPH45 a été bien toléré et a montré une efficacité antitumorale *in vitro* et *in vivo*.

À propos d'Innate Pharma :

Innate Pharma S.A. est une société de biotechnologies au stade clinique qui développe des traitements d'immunothérapies contre le cancer. Son approche innovante vise à tirer avantage



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

du système immunitaire inné par le biais d'anticorps thérapeutiques et de sa plateforme propriétaire ANKET® (Antibody-based **NK** cell **E**ngager **T**herapeutics).

Le portefeuille d'Innate comprend notamment le programme propriétaire lacutamab, développé dans des formes avancées de lymphomes T cutanés T et de lymphomes T périphériques, monalizumab développé avec AstraZeneca dans le cancer du poumon non à petites cellules, ainsi que des anticorps multi-spécifiques engageant les cellules NK issus de sa plateforme ANKET® et pouvant cibler différents types de cancers.

Afin d'accélérer l'innovation, la recherche et le développement de traitements au bénéfice des patients, Innate Pharma est un partenaire de confiance pour des sociétés biopharmaceutiques leaders telles que Sanofi et AstraZeneca, ainsi que pour les institutions de recherche de premier plan.

Basée à Marseille, avec une filiale à Rockville (Maryland, Etats-Unis), Innate Pharma est cotée en bourse sur Euronext Paris et sur le Nasdaq aux Etats-Unis.

Retrouvez Innate Pharma sur www.innate-pharma.com et suivez nos actualités sur [LinkedIn](#) et sur [X](#).

Informations pratiques :

Code ISIN	FR0010331421
Code mnémorique	Euronext : IPH Nasdaq : IPHA
LEI	9695002Y8420ZB8HJE29

Avertissement concernant les informations prospectives et les facteurs de risques :

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives, y compris celles visées par les lois sur les valeurs mobilières applicables, notamment le Private Securities Litigation Reform Act de 1995. L'emploi de certains termes, notamment « anticiper », « croire », « potentiel », « estimer », « s'attendre à » et « sera » et leur contraire ainsi que d'autres expressions semblables, vise à identifier des énoncés prospectifs. Bien que la Société considère que ses projections sont basées sur des hypothèses raisonnables, ces déclarations prospectives peuvent être remises en cause par un certain nombre d'aléas et d'incertitudes, ce qui pourrait donner lieu à des résultats substantiellement différents de ceux anticipés. Ces aléas et incertitudes comprennent notamment les incertitudes inhérentes à la recherche et développement, y compris celles relatives à l'innocuité, aux progrès et aux résultats des essais cliniques et des études précliniques en cours ou prévus, aux examens et autorisations d'autorités réglementaires concernant les produits-candidats de la Société, la dépendance de la Société à l'égard de tiers pour la fabrication de ses produits candidats, des efforts commerciaux de la Société, la capacité de la Société à continuer à lever des fonds pour son développement. Pour des considérations supplémentaires en matière de risques et d'incertitudes pouvant faire différer les résultats effectifs, la situation financière, la performance et les réussites de la Société, merci de vous référer à la section « Facteurs de Risques » du Document d'Enregistrement Universel déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF), disponible sur les sites Internet d'Innate Pharma (www.innate-pharma.com) et de l'AMF (www.amf-france.org), et les documents et rapports publics déposés auprès de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis, y compris le rapport annuel sur « Form 20-F » pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 et les documents et rapports subséquents déposés auprès de l'AMF ou de la SEC, ou autrement rendus publics, par la Société. Les références au site internet de la Société et au site internet de l'AMF sont incluses à titre d'information uniquement et le contenu de ces sites, ou auquel il est possible d'accéder par leur



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

intermédiaire, n'est pas incorporé par référence dans le présent communiqué de presse et n'en constitue pas une partie intégrante.

Compte tenu des incertitudes significatives liées à ces déclarations prospectives, vous ne devez pas considérer ces déclarations comme une déclaration ou une garantie de la part de la Société ou de toute autre personne que la Société atteindra ses objectifs et ses plans dans un délai donné ou même qu'elle les atteindra. La Société ne s'engage pas à mettre à jour publiquement les déclarations prospectives, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autres, sauf si la loi l'exige.

Le présent communiqué, et les informations qu'il contient, ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions d'Innate Pharma dans un quelconque pays.

Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter :

Relations investisseurs et Médias

Innate Pharma

Henry Wheeler

Tel.: +33 (0)4 84 90 32 88

henry.wheeler@innate-pharma.fr

NewCap

Arthur Rouillé

Tel. : +33 (0)1 44 71 00 15

innate@newcap.eu